

# Protocole d'intervention détaillé et inscription dans le PNA actuel. Modalités de marquage des oiseaux. Secteurs et périodes d'intervention potentiels.

Septembre 2019

---

---

## **Protocole d'intervention détaillé et inscription dans le PNA actuel :**

Notre demande de dérogation ministérielle englobe plusieurs volets de nos actions relatives au Gypaète barbu :

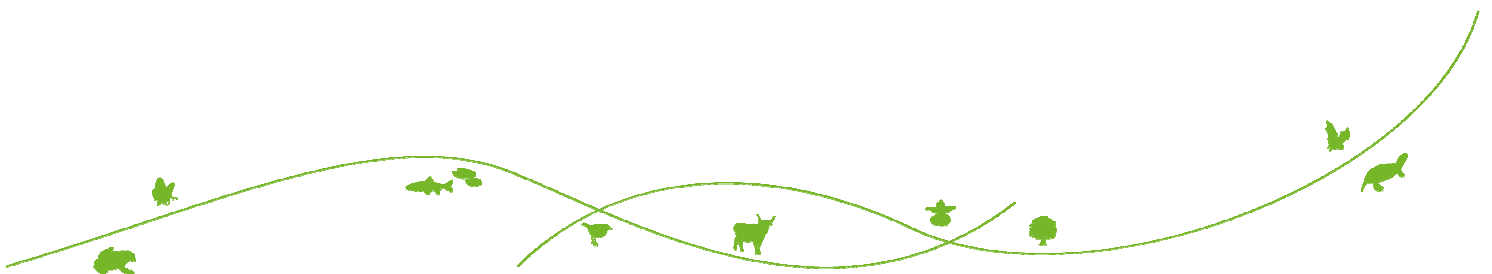
- Fonctionnement du centre d'élevage d'Asters
- Sauvetage d'individu dans le milieu naturel
- Etude scientifique sur la population sauvage par le biais de marquage

### 1) Fonctionnement du centre d'élevage d'Asters

L'objectif de notre centre d'élevage est la production de poussin en vue de les relâcher dans la nature sur le territoire national mais aussi à l'international. Pour ce faire nous sommes amenés à transporter des individus entre des élevages et ou des zoos. Nous sommes intégrés au réseau EEP gypaète barbu coordonné par la VCF au niveau européen. Nous sommes également amenés à transporter des individus sur les sites de lâcher. Tout ceci s'inscrit dans l'action 3.2 (Pérenniser le fonctionnement du centre d'élevage dans le cadre des actions de réintroduction) objectif III du PNA.

### 2) Sauvetage d'individu dans le milieu naturel

En tant qu'opérateur massif alpin, gestionnaire du seul centre d'élevage spécifique gypaète barbu en France et responsable du suivi de l'espèce sur le département de la Haute-Savoie, nous pouvons être amené à devoir capturer pour sauvegarde un individu affaibli, blessé ou récupérer un cadavre. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif 6 du PNA Améliorer la connaissance et notamment l'action 6.1 : Suivre et surveiller les populations



### 3) Etude scientifique sur la population sauvage par le biais de marquage

Depuis les premières réintroductions en 1986, les études de suivi de la population se basent sur les individus relâchés équipés de bagues puis de GPS en suite. Aujourd'hui de plus en plus d'individus naissent en nature et nous avons peu d'information à leur sujet. C'est pourquoi depuis 2013, un programme de baguage et pose de GPS sur poussin au nid nés en nature est porté par Asters. Celui a été validé par le CRPBO (programme personnel N°624 porté par Etienne Marlé). Le protocole d'intervention (doc joint) a été validé au niveau européen par les spécialistes de l'espèce.

Ces actions s'inscrivent dans les actions 6.1, 6.3 et 6.4 de l'objectif 6 Améliorer la connaissance du PNA mais aussi l'action 7.1 Sensibiliser les publics notamment par les données GPS mis en ligne pour le grand public et aussi l'action 8.3 Bilan du plan et évaluation car les données issues de ces suivis sont indispensable pour évaluer les actions du PNA .

### **Modalités de marquage des oiseaux :**

Le protocole d'intervention sur les oiseaux nés en nature à des fins de marquage par bague et ou GPS est annexé à ce doc.

Egalement le programme personnel Gypaète barbu validé par le CRPBO et l'autorisation de baguage d'Etienne Marlé.

### **Secteurs et périodes d'intervention potentiels :**

Comme évoqué précédemment, nos actions de transport, capture et sauvegarde peuvent avoir lieu toute l'année sur tout le territoire national métropolitain (Corse comprise) et européen.

